

No 10

# PROCÈS-VERBAUX

## DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

 SEANCE DU MERCREDI LE 7 FEVRIER 1934
 

---

## PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le septième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition présentée le 6 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées, savoir:—

De Esther Liverman Kazanel, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Samuel Joshua Kazanel, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Lawson*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table, le deuxième rapport de l'examineur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions en obtention de bills privés, présentes son deuxième rapport, lequel est comme suit:—

Votre examineur a dûment examiné la pétition suivante en obtention d'un bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées, savoir:—

Du Très Révérend Archibald Lang Fleming, Evêque de l'église anglicane, diocèse de l'Arctic, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation "L'Evêque de l'Arctic".

De *The Firth-Brearley Stainless Steel Syndicate, Limited*, de Sheffield, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de remettre en vigueur le brevet No 193,550, concernant l'acier pur.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Liste des actionnaires dans les banques chartées du Dominion du Canada, telle qu'au 31 décembre 1933, conformément aux S.R.C., Cha. 12, Art. 114.

Aussi,—Liste des balances non-réclamées dans les banques chartées du Canada, conformément aux S.R.C., Cha. 12, Art. 114.

Aussi,—Liste des actionnaires dans les banques d'épargne de Québec, conformément aux S.R.C., Cha. 14, Art. 58.

Et aussi,—Liste des balances non-réclamées dans les banques d'épargne de Québec, conformément aux S.R.C., Cha. 14, Art. 59.